

Formulaire d'adhésion à l'Association Instruire en Famille Pays de Loire

<https://instruire-en-famille-paysdeloire.ovh>

Nom et prénom des parents : _____

Prénom et date de naissance des enfants : _____

Adresse (localité ou quartier pour Nantes) : _____

Adresse mail de contact : _____

Téléphone (facultatif) : _____

J'accepte que ces informations soient communiquées aux autres adhérents de l'association (*répondre par OUI ou NON*) : _____

Droit à l'image

J'autorise l'utilisation et la diffusion de photographies de mon / mes enfant(s), prises dans le cadre des sorties ou des activités proposées par l'association « Instruire en Famille 44 », en vue de leur publication :

- sur le site de l'association, dans l'espace réservé aux membres (*répondre par OUI ou NON*) : ...
- sur le site de l'association ou d'autres moyens de communication destinés au public (*répondre par OUI ou par NON*) : ...

Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au bureau de l'association à l'adresse suivante : bureau-asso@instruire-en-famille-paysdeloire.ovh

Date et signature :

A remplir et à envoyer avec le règlement de votre cotisation* et le règlement intérieur signé chez :

Alice Bussy
1657 route de la jonchère
85710 Bois de Cené

* Le chèque de 9, 12 ou 15 € est à établir à l'ordre de "Instruire en famille Pays de Loire"

Règlement intérieur de l'association

Partageant le désir d'instruire nos enfants en famille, celui de pouvoir nous rencontrer, mutualiser nos expériences et offrir à nos enfants le meilleur épanouissement, en leur donnant, à eux aussi, la possibilité de belles rencontres, nous pensons que nos activités doivent être animées par le respect des règles suivantes ...

Notre association revendique la bienveillance éducative, aussi l'adhésion signifie l'acceptation entière de ce règlement intérieur.

Lors des rencontres :

Chaque parent est responsable de chacun de ses enfants à tout moment, ce qui implique :

- d'accompagner son enfant pour l'aider à entrer en contact avec les autres.
- d'être à l'écoute et répondre aux besoins physiologiques de son enfant (eau, nourriture, vêtements adaptés, repos...)
- de surveiller ses enfants en permanence et intervenir en cas de besoin vis à vis de ceux-ci.

En cas de conflit, les parents de chaque enfant concerné s'engagent à intervenir immédiatement et à accompagner leur enfant en étant présent et en l'aidant à mettre des mots sur ses sentiments.

Je m'engage à respecter les autres et à être bienveillant vis à vis d'eux, ce qui implique :

- de ne pas taper, tirer, humilier, dévaloriser, pousser et de ne pas crier.
- de trouver des solutions et résoudre les conflits de façon non-violente.
- d'aller chercher de l'aide si besoin.

Après accord préalable, je peux confier mon/mes enfants à un adulte.

Je veille à ce que mon/mes enfant(s) respecte(nt) les infrastructures, les lieux, le matériel, le mobilier et les intervenants lors des sorties.

Je range et je nettoie avant mon départ, même si celui-ci se fait de manière anticipée.

Les enfants sont à tout moment sous la responsabilité d'une personne majeure.

En tant qu'adulte, je m'engage personnellement dans le respect de ce règlement.

Nom et prénom et signature :